



ECOLE FRANCAISE DE BELGRADE
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 / Fax : 00.381.11 265 30 99

site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook :
<http://www.facebook.com/francuskaskola>



Relevé de conclusions Conseil de gestion du Lundi 28 janvier 2019

Présents :

Membres avec voix délibérative :

- M. Paul-Alexis BERTHEZENE, personne qualifiée, membre,
- Mme Bénédicte CAHOUR-BELLET, personne qualifiée, **Vice-présidente**,
- Mme Catherine DEJARDIN, représentante des personnels, membre,
- M. Vuko DRAGASEVIC, parent élu, membre,
- M. Jérôme LEMAIRE, parent élu, **Trésorier**,
- M. Radoje MARIC, parent élu, **Président**,
- Mme Zora PAZIC, parent élu, membre,
- Mme Safae SIJILMASSI IDRISSE, parent élu, membre,
- M. Benjamin SUET, parent élu, **Secrétaire**,
- Mme Sandra VOJVODIC, parent élu, **Secrétaire adjointe**.

Membres avec voix consultative :

- Mme Rebecca BOURGIN, Consule
- M. Jean-Baptiste CUZIN, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,
- Mme Nathalie GUERGUINOV, Directrice de l'Ecole Française de Belgrade
- M. Thibaud MILLIER, Proviseur de l'Ecole Française de Belgrade.

Excusés :

- M. Alexandar CVEJIC, parent élu, **Trésorier adjoint**, donne procuration à Mme. CAHOUR-BELLET.

10 voix exprimables en début de session, puis passe à 11 voix à l'arrivée d'un retardataire.

I) PROCES VERBAL DU CONSEIL DE GESTION

a. DU 17 décembre 2018

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 10

Contre :

Abstention :

Le procès-verbal est adopté.

II) FINANCES

a. Situation des impayés

Au 21/01/2019, les impayés sont de 22 219 euros.

La facturation du 2nd trimestre a été faite le 21/01/2019 avec un délai de paiement fixé au 04 février.

b. Fonds de solidarité

La commission s'est réunie début janvier pour statuer sur les points en attente.

Il a été décidé que les voyages seraient inclus dans le fond, un ordre de priorité d'attribution a été mis en place.

La date limite pour envoyer les dossiers est fixée au 15 février.

Le formulaire a été traduit et envoyé aux 5 familles.

Le Conseil de gestion valide/ ne valide pas la procédure d'accès au fonds de solidarité.

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 9

Contre :

Abstention : 1

c. Budget 2019

Le service gestion est confronté à des difficultés techniques entre AB soft et Eduka A ce jour, elles ne permettent pas d'intégrer, automatiquement, les encaissements 2018 dans la comptabilité. Tous le travail doit être fait manuellement opération par opération.

De ce fait en l'absence de chiffres avérés et sans état d'exécution budgétaire, il est, en l'état actuel de choses, compliqué voir hasardeux de proposer un budget.

Le trésorier rappelle qu'il n'y a pas d'urgence à finaliser le budget sauf pour ce qui est des tarifs des bourses et de la campagne d'inscription.

Après échange avec la section consulaire, il est confirmé que les tarifs doivent être validés pour fin février au plus tard.

Dans ces conditions, le vote du budget est reporté au **jeudi 21 février 2019**.

La situation des encaissements et la réconciliation devront être arrêtées au **31 janvier 2019**.

Une réunion de bureau se tiendra le **mardi 5 février 2019** pour valider les chiffres.

Une réunion spéciale du conseil de Gestion qui portera sur la validation des orientations tarifaires se tiendra le **mercredi 13 février 2019**.

Le prochain Conseil de Gestion ordinaire du jeudi 21 février 2019 validera les tarifs et le budget.

d. Délégation au chef d'établissement

Afin de permettre l'engagement des dépenses, le trésorier présente la délégation au chef d'établissement. Le document est identique à l'année dernière. Le plafond d'engagement sous réserve d'argent disponible sur la ligne budgétaire est fixé à 5 000 euros.

Cette délégation devra être votée de nouveau au changement de proviseur.

La délégation au chef d'établissement est acceptée.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

e. Procédure des paiements

Afin de permettre le paiement des fournisseurs, le trésorier présente la procédure de paiement des commandes.

Le document est identique à l'année dernière.

La procédure de paiement des factures est acceptée.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

III) GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

a. Collectif

1. Demande de prise en charge d'une assurance de santé privée

Lors de la CHSCT (Commission Hygiène Sécurité et Conditions de Travail), les délais pour obtenir des rendez-vous médicaux dans les structures publiques ainsi que les horaires proposés (qui ne correspondent pas à ceux de l'école) ont été évoqués. Il a été proposé de donner aux personnels les contacts d'un courtier en assurances privées qui propose une solution pour 20€ mensuels (remboursement à hauteur d'environ 1000€/an). Les personnels souhaitent faire une demande de prise en charge de cette assurance privée au Conseil de Gestion.

En effet, par exemple, un enseignant soigné plus vite est un enseignant plus vite de retour. Cela génère moins de remplacements. De plus, pour tous les personnels, les possibilités sont plus importantes pour obtenir des rendez-vous en dehors du temps de travail. D'autre part, cela minimiserait les difficultés rencontrées par certains collègues pour l'obtention de leur carte de sécurité sociale ou sa mise à jour (carte obtenue au bout d'un an de présence dans l'établissement, carte non mise à jour une fois chez le médecin, nécessité de se déplacer le samedi matin pour récupérer sa carte ...etc).

Le conseil de gestion souhaite dans un premier temps qu'une étude comparative d'offres de complémentaires santé soit effectuée afin d'en mesurer les impacts sur le budget de l'école.

2. Recrutement

Suite à la Commission de Sélection Locale les personnels suivants ont été recrutés.

i. Professeur des écoles remplaçant pour le CP

Mme Andjelkovic assurera le remplacement en CP durant le congé maternité de madame Zecevic.

ii. Professeur d'anglais remplaçant

Mme Milenkovic assurera le remplacement durant le congé maternité de madame Klančnik.

iii. Support informatique

En décembre 2018 le Conseil de Gestion a décidé d'embaucher un employé en CDD à mi-temps pour pallier aux absences répétées, pour cause d'arrêts maladie, du

titulaire. Ce dernier ne pouvant plus régler les pannes et problèmes rencontrés par les utilisateurs.

Deux candidats ont été reçus par le proviseur, la directrice exécutive, le remplaçant temporaire du support informatique et le secrétaire du Conseil de Gestion.
Le choix a été unanime sur M. Cédric Beaudoux et ses références ont été vérifiées.

Lors des différentes réunions du bureau, il a été décidé de faire également appel à un prestataire IT qui puisse faire binôme avec le support IT en cas de départ et absence. Le but est d'assurer une continuité de service dans un domaine critique.

Trois prestataires IT ont été reçus par le proviseur, la directrice Exécutive et le remplaçant temporaire du support informatique.
Le choix s'est porté sur le support admin recommandé et utilisé par l'Institut.
Ses tarifs sont les plus compétitifs et il est disponible pour prendre le relai 3 demi-journée par semaine.

iv. Psychologue

Mme Manojlovic a pris son poste et s'est présentée auprès des classes de primaire.

v. Service restauration

Mme Stevanovic, complémente son service actuel de 7h.

vi. Aide aux devoirs

Mme Juhas, remplacera Mme Andjelkovic

Le Conseil de gestion valide les personnes proposées.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 2

3. Recrutement septembre 2019

i. Contrat locaux

M. Nikolic, professeur de Musique a décidé de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} septembre 2019.

Une annonce et un processus de recrutement va être engagé pour le remplacer.

ii. Résidents

A ce jour, un poste en SVT est vacant et deux postes (Histoire-Géographie et Lettres) sont susceptibles d'être vacants.

Une Commission Consultative Paritaire Locale se réunira pour étudier les candidatures reçues et donner un avis sur le classement proposé par le chef d'établissement

b. Individuel

i. Demande de Mmes Antic, Vucic et de M. Gavrilovic

Les personnels souhaitent que le courrier de rappel aux règles suite à la divulgation d'information confidentielle soit retiré des dossiers. Par le passé, des informations ont été retirés entre deux missions de chef d'établissement.

De ce fait, le chef d'établissement propose que la mémoire des incidents soit effacée à la fin de la première année scolaire de prise de fonction du nouveau chef d'établissement, si celui-ci en est d'accord.

Une réponse sera apportée en ce sens aux personnels concernés.

IV) CONTENTIEUX / CONCILIATION

1. Contentieux école Française de Belgrade VS M. Bojic anciennement Uzan

La date de l'audience auprès du juge départiteur n'est pas prévue avant fin 2019, début 2020.

2. Conciliation école Française de Belgrade et FAMILLE 1

Suite à une exclusion temporaire de la restauration scolaire d'un enfant, une famille a décidé de déscolariser ses deux enfants. Parallèlement, elle a engagé un avocat avec l'intention affirmée, à plusieurs reprises, d'engager un recours contentieux.

Le conseil de gestion rappelle que les activités périscolaires et la restauration sont des services annexes qui sont proposés pour faciliter la vie des familles et des enfants.

Si un enfant ne respecte pas, à plusieurs reprises, les règles qui régissent leur fonctionnement, il est légitime de ne pas l'accepter dans ces activités.

Il n'y a donc pas de son point de vue matière à un recours contentieux.

Cependant, la famille a engagé un avocat qui a été reçu par la vice-présidente, la directrice exécutive, la directrice primaire et le proviseur.

Les demandes de la famille qui ont été formulées par l'avocat, sont juridiques et nécessitent le recours à un cabinet d'avocat.

Le cabinet Kinstellar a été sollicité pour une première réunion. Il prendra contact avec l'avocat de la famille.

V) PROJET IMMOBILIER

1. KOSUTNIAJK

Sur un terrain (50 000 m²) partagé avec l'école américaine. Aucune information complémentaire bien que des relances aient été faites.

2. NOVI-BEOGRAD

Bloc 65A, deux terrains adjacents (privé/public) 12 000 m². Le promoteur qui aurait pu être le porteur du projet ne donnera pas de suite à l'opération.

3. DEDINJE

La société BIRO MOST propose un terrain de 11 000 M². La surface maximum de construction est de 7 000 m². Le prix catalogue est de 8 900 000 Euros (le terrain sera converti par le vendeur). Ce dossier est écarté car le terrain est trop petit et trop cher.

4. KVANTAS

Un terrain d'environ 22 000 M² (90 m en façade, 250 m de profondeur) proposé par la société CUSHMAN ET WAKEFIELD, a été visité par la directrice exécutive et le proviseur. Le terrain appartient à l'état. Celui-ci le loue pour un loyer de 500 euros mensuel à une société. Pour réaliser l'opération l'Ecole Française de Belgrade doit racheter l'entreprise qui bénéficie d'un bail de 99 ans (prix catalogue 1 850 000 euros).

La conversion du terrain est à faire. Le terrain est plat. Les raccordements de viabilisation sont disponibles sur la rue. Les transports en présents mais peu denses. Il est facilement accessible en voiture. Il est situé à côté de l'entreprise DAREX dans une zone industrielle.

Le proviseur propose un nouveau déplacement sur le terrain. A l'issue de celui-ci si les membres présents en sont d'accord, une revue juridique sera engagée.

le Conseil de gestion décide d'engager une revue juridique et technique sur le terrain de KVANTAS après appel d'offre.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

VI) INFORMATIONS DIVERSES :

1. Séminaire de gouvernance

Les membres du conseil de gestion (Mme Vojvodic et M Suet) qui étaient présents pendant ces journées de regroupement des 15 établissements conventionnés de la Zone Europe du Nord et de la Zone Europe du Sud Est, présentent les travaux et les discussions qui s'y sont tenus.

2. Communication

Le groupe « Communication » s'est réuni le 14 janvier afin de dresser un diagnostic des pratiques actuelles et de définir des pistes d'amélioration.

Comme évoqué par certains établissements lors du séminaire de gouvernance de Tel Aviv, il semble être utile de s'appuyer sur des professionnels de la communication afin de déterminer un plan d'actions. Un appel d'offre pourrait utilement être lancé en ce sens.

3. Réforme du baccalauréat

Après enquête auprès des élèves, les enseignements de spécialités qui seront proposés aux élèves de 1ère à la rentrée 2019 sont les suivants :

- Humanités, littérature et philosophie,
- Langues, littérature et cultures étrangères,
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques,
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physiques-chimie
- Sciences et vie de la terre

Le conseil d'établissement et le conseil pédagogique valideront ces enseignements.

Dans tous les cas, la mise en place de tous ces enseignements sera liée aux effectifs à la rentrée 2019. Cela permettra aux élèves de choisir entre 12 parcours différents.

4. Calendrier scolaire 2019/2020

Le proviseur présente le courrier formel et la circulaire qui donnent le cadrage du calendrier scolaire.

Il proposera un calendrier qui correspond aux critères définis. Celui-ci devra être soumis au conseil d'établissement, au poste diplomatique, à l'inspecteur de l'Education Nationale et validé définitivement par le service pédagogique de l'AEFE:

- Pré-rentrée des enseignants les 29 et 30 août (demande de dérogation)
- Le début des cours est prévu le lundi 2 septembre 2019
- 915 h 30 de cours pour 176 jours travaillés.
- Chaque période de travail est de 7 semaines.
- Chaque période de vacances est de 2 semaines complètes afin d'éviter les départ anticipés et les retours tardifs.
- La fin des cours est prévue le 3 juillet 2020

5. Les rythmes scolaires

A ce jour, les élèves de primaire et de secondaire commencent tôt.

En primaire,

Ils font une journée continue de 5h qui n'est pas favorable au maintien de la concentration.

La pause méridienne ne permet pas aux enfants qui le souhaitent de rentrer chez eux pour le repas.

La fin des cours à 13h15 oblige certaines familles à avoir recours aux activités périscolaires payantes.

Ce trimestre, les élèves du primaire sont inscrits comme suit après la journée de classe :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie maternelle	39 inscrits, soit 45%	43 inscrits, soit 50%	36 inscrits, soit 42%	16 inscrits, soit 18%	33 inscrits, soit 38%
Activité ou 26^{ème} heure élémentaire 14h15 – 15h15	46 inscrits, soit 21%	173 inscrits, soit 80%	147 inscrits, soit 68%	48 inscrits, soit 22%	56 inscrits, soit 26%
Garderie élémentaire	31 inscrits, soit 14%	28 inscrits, soit 13%	24 inscrits, soit 11%	27 inscrits, soit 13%	18 inscrits, soit 8%
Restauration	Maternelle : 51% Elémentaire : 39% Global : 127 inscrits, soit 42%	Maternelle : 55% Elémentaire : 73% Global : 205 inscrits, soit 68%	Maternelle : 49% Elémentaire : 69% Global : 190 inscrits, soit 63%	Maternelle : 49% Elémentaire : 35% Global : 118 inscrits, soit 39%	Maternelle : 46% Elémentaire : 39% Global : 124 inscrits, soit 41%

En secondaire, la modification du rythme dehors de l'heure de début des cours a peu ou pas d'impact.

Le proviseur présente la maquette de ce que pourrait-être les nouveaux rythmes scolaires journaliers.

Un groupe de travail composé de parents, enseignants, personnels administratif et la direction sera mis en œuvre pour étudier ces modifications et ses incidences.

Le proviseur souhaite que deux membres du conseil de gestion puissent s'y associer.

Le conseil de gestion propose Mme Cahour-Bellet et M. Dragasevic. Tout autre membre pourra également y participer si cela s'avère nécessaire.

6. Campagne d'inscription et de réinscription

L'ouverture de la campagne d'inscription et de réinscription est prévue le **25 février 2019**.

Afin de pouvoir faire les constitutions de classe, le serveur sera fermé à compter du **1^{er} juin 2019**.

Après cette date, les élèves seront inscrits ou réinscrits en fonction des places vacantes.

VII) QUESTIONS DIVERSES :

1. Activités périscolaires.

Il est demandé s'il est possible de rembourser ou de rattraper les séances d'activités qui sont annulées.

La direction précise que depuis la rentrée il ya eu très peu d'annulation, et que les tarifs des activités prévois déjà l'annulation de deux séances sur le trimestre.

La prochaine réunion du Conseil de Gestion est prévue le **mercredi 13 février 2019**

Le président
R. MARIC



Le secrétaire
B. SUET

